

## Fiche renseignements destinée à la Mairie - 2021-2022

### IDENTITE(S) DE(S) L'ELEVE (S)

1/ Nom .....  
Prénom : ..... Sexe (M ou F) : ..... Classe : .....  
Né(e) le : ..... Lieu : .....

2/ Nom .....  
Prénom : ..... Sexe (M ou F) : ..... Classe : .....  
Né(e) le : ..... Lieu : .....

3/ Nom .....  
Prénom : ..... Sexe (M ou F) : ..... Classe : .....  
Né(e) le : ..... Lieu : .....

### RESPONSABLE LEGAL 1

M  Mme Nom : .....  
Prénom : .....  
Lien de parenté (avec l'enfant) : .....  
Domicile : ..... travail : ..... portable : .....  
Adresse : .....  
Email : .....  
Nombre d'enfants à charge : ..... Profession : .....

### RESPONSABLE LEGAL 2

M  Mme Nom : .....  
Prénom : .....  
Lien de parenté (avec l'enfant) : .....  
Domicile : ..... travail : ..... portable : .....  
Adresse : .....  
Email : .....  
Nombre d'enfants à charge : ..... Profession : .....

### Médecin traitant :

Nom et numéro de téléphone du médecin traitant à contacter en cas d'urgence :



### Règlement services périscolaires (joint au dossier et à conserver par les parents) :

Mr et Mme .....  
certifions avoir pris connaissance du « règlement des services périscolaires » que nous acceptons.

Date : .....

Signature du ou des parent(s) précédée de la mention « lu et approuvé » :



### **Décharge en cas de sortie exceptionnelle :**

**Coordonnées des personnes habilitées à récupérer votre(vos) enfant(s) durant les temps périscolaires (uniquement en cas d'urgence ou sur demande motivée) :**

1 : .....lien avec l'enfant : .....

2 : .....lien avec l'enfant : .....

**Date :** .....

**Signature des Parents :**

### **RGPD – Règlement Général sur la Protection des Données**

**Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur relatif à l'inscription de mon enfant et m'engage à en accepter toutes les conditions. Je certifie que tous les éléments communiqués au service scolaire sur ma situation personnelle et financière sont exacts et je m'engage à communiquer tout changement qui pourrait intervenir au cours de l'année scolaire.**

#### **Autorisation pour la prise et l'utilisation de photos ou vidéos :**

**Autorise**

**N'autorise pas**

La commune de St Jean de Soudain a publié sur ses supports de communication (journal, site internet et réseaux sociaux de la commune, expositions, projections thématiques intramuros, imprimés...), photos ou vidéos de mon enfant prises lors de ses activités scolaires (sortie, classe externe, fête...) ou de ses activités extra scolaires proposées par la commune.

#### **Information relative à l'utilisation des données à caractère personnel (RGPD) :**

Les informations recueillies obligatoires dans le présent dossier d'inscription périscolaire feront l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des inscriptions. Peuvent être destinataires des données dans la limite de leurs attributions respectives :

- Le maire, les élus ayant reçu une délégation en ce sens et les agents municipaux en charge des affaires scolaires ou de services disposant de compétences déléguées en la matière de la commune de résidence de l'enfant et de la commune où est scolarisé l'enfant
- Le directeur de l'établissement scolaire
- L'inspecteur de l'éducation nationale (IEN) 1er degré chargé de circonscription
- Le recteur d'académie ou le directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN) agissant sur délégation du recteur
- Le président du conseil départemental ou les agents disposant de compétences déléguées en la matière, dans le seul cadre de sa mission d'organisation des consultations et des actions de prévention médico-sociale en faveur des enfants.

**Saint Jean de Soudain, le :** .....

**Signature du ou des parent(s) précédée de la mention « lu et approuvé » :**

(\*) Article 447-1 : Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amendes le fait de :

1° d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;

2° de falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ;

3° de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié. Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui.

### **Charte de « bonne conduite à la Cantine » (à destination des enfants) :**

- 1) Me mettre en rang et traverser la cour sans courir, à l'appel du service de cantine.
- 2) Aller aux toilettes, tirer la chasse d'eau et laisser les lieux propres.
- 3) Me laver les mains avant de manger.
- 4) Essuyer mes pieds sur le tapis, rentrer calmement et sans bousculade.
- 5) Etre poli, respecter le personnel de cantine et mes camarades : je dis « Bonjour » « s'il vous plait » « merci » (cela est valable tout au long de la journée et dans tous les services).
- 6) M'installer correctement à table.
- 7) Goûter à tout.
- 8) Manger proprement : j'utilise ma serviette, ma fourchette et je pousse ma nourriture avec du pain.
- 9) Manger sans me presser, en prenant le temps de bien mastiquer.
- 10) Parler calmement pendant le repas et uniquement aux enfants de ma table.
- 11) Lever le doigt pour demander quelque chose ou de l'aide.
- 12) Ranger ma chaise sous la table avant de sortir.
- 13) Sortir tranquillement de la cantine après autorisation.

**Signature(s) enfant(s) :**

Nom prénom et signature 1<sup>er</sup> enfant : .....

Nom prénom et signature 2<sup>ème</sup> enfant : .....

Nom prénom et signature 3<sup>ème</sup> enfant : .....